

CONCOURS MEDECIN PHARMACIEN MILITAIRE



Soigner servir autrement

**LE CONCOURS EST OUVERT AUX LYCÉENS DE TERMINALE
SUIVANT UN PARCOURS SCIENTIFIQUE (SVT/PHYSIQUE-CHIMIE
ET MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES)**



**Inscription en ligne du 03 octobre
12h00 au 31 décembre 2025 17h00**

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/accueil>



Admissibilité : 03/02/2026

Admission : du 18 au 22/05/2026

Incorporation mi-juillet



Toutes les informations sur les épreuves, les barèmes, les annales



- Contrat d'officier de carrière avec lien au service de 24 ans (à partir de la date d'entrée en école suite réussite concours)**
- Études de médecine + formation d'officier médico-militaire**
- Après l'EDN : DES de médecine générale (4 ans) avec une formation transverse en médecine de guerre**



Votre scolarité est prise en charge et vous êtes rémunéré(e)s !

- Environ 471€ / mois la 1ère année et 1543€/mois de la 2ème à la 6ème année**
- Hébergement en chambre de 2 sur un site tout équipé**
- Retraite militaire à partir de 27 ans de services cumulable avec une activité dans le privé (2ème carrière)**



Pour toute question contacter la section concours
dagrh-ssa-brec-concours.contact.fct@intradef.gouv.fr